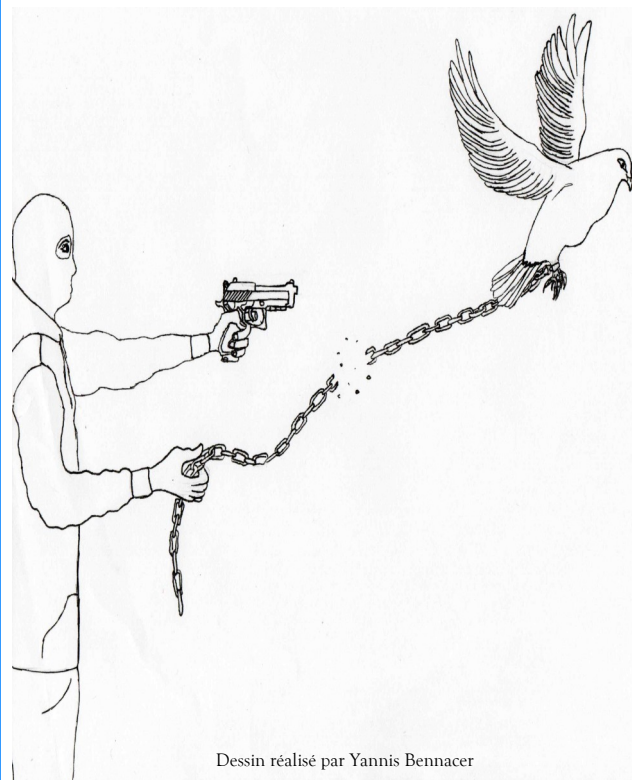




Décembre 2020, n°30

Depuis 2011

La démocratie et sa liberté



Dessin réalisé par Yannis Bennacer

Le 12 novembre s'est déroulé un débat entre les élèves de Terminale commerce et vente au Lycée lumière pour répondre à la question : « Peut-on tout dire quand on est en démocratie ? »

Ce jour-là une de nos journalistes a pu participer au débat pour mieux connaître l'avis de tous ces élèves qui s'étaient préparés chacun de leur côté à défendre l'une ou l'autre thèse à l'aide de leur professeur de français Madame Eme-Rabolt et de philosophie Madame Eggenpiller.

Durant ce débat les élèves de vente devaient défendre l'idée qu'on ne peut pas tout dire et d'un autre côté les élèves de commerce défendait donc le contraire. Ils ont eu du mal à se mettre d'accord sur la question et ont débattu pendant une heure entre eux.

Finalement nous pouvons tout dire en respectant les autres, sans s'insulter, sans être

violent sans quoi cela peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental comme le harcèlement scolaire dans de nombreux établissements et dans la vie de tous les jours.

Notre journaliste a demandé à une des ces élèves, Léa Dubois, son avis : « Je pense que nous pouvons exprimer nos pensées sans gêner la pensée d'autrui. Grâce aux lois que le code civil a mis en place, à certains moments, des amendes sont nécessaires pour montrer qu'il y a des limites à ne pas dépasser. »

À la fin de ce débat tout le monde aura pu s'exprimer sur ce qu'il pense en fonction de ce qu'il savait et croyait. Chacun a pu réfléchir et ainsi avoir des réponses à ses questions durant la préparation.

Et vous, est-ce que vous pensez qu'on peut tout dire en démocratie ?



Dans ce numéro :

LibertéS	2
Projet Kerterre	5
Actualités	6
Littérature	7
Joyeux Noël	8

Coralie Petit

PHILOSOPHIE

EXPRIME TOI, MAIS PAS TROP !

La liberté d'expression a été inscrite en 1789 dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et aussi en 1958 dans la Constitution française.

Imaginez une vie sans liberté d'expression, nous n'aurions aucune information du monde extérieur. Donc aucun journal en papier, ni télévisé. Pour être informé, il faut de la liberté d'expression !

Une limite d'expression a été créée par la loi française je cite : «La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.»

Pour conclure, je trouve que limiter cette liberté est normal, pas pour tout, oui mais par exemple pour censurer des postes sur internet comme sur Twitter où il y a souvent des choses négatives écrites par des homophobes, des racistes et des antisémites. Franchement trouvez-vous normal de critiquer violemment en public ces personnes qui n'ont rien demandé ? Il vaudrait mieux garder son opinion pour soi !

Noémie Rivat

Peut-on tout dire en démocratie ???

Jeudi 12 décembre, j'étais donc présente au débat en cours de philosophie.

Ce débat portait sur le sujet « peut-on tout dire en démocratie ? ». Les TCOMM avaient pour mission de défendre le « oui », (on pouvait tout dire) et nous les TVENTE avions à défendre « non » (nous ne pouvions pas tout dire).

De mon point de vue personnel, nous ne pouvons pas tout dire en démocratie car certains propos peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la personne concernée comme sur les réseaux sociaux une personne n'a pas le droit de divulguer des images compromettantes d'une autre personne ou de dire des choses blessantes sur celle-ci car cela pourrait devenir du harcèlement et la personne pourrait finir par mettre fin à ses jours !

Je pense aussi que les gens devraient réfléchir avant de parler de sujets un peu osés comme la pornographie devant des enfants ou durant un repas de famille de remettre un sujet qui fâche pour qu'à la fin tout le monde s'énerve et en vient à dire des choses qu'il ne pense pas ou vraiment qu'à moitié,

Tout ça pour dire qu'il faut vraiment réfléchir avant de dire ou faire quelque chose car les conséquences pourraient être très graves.

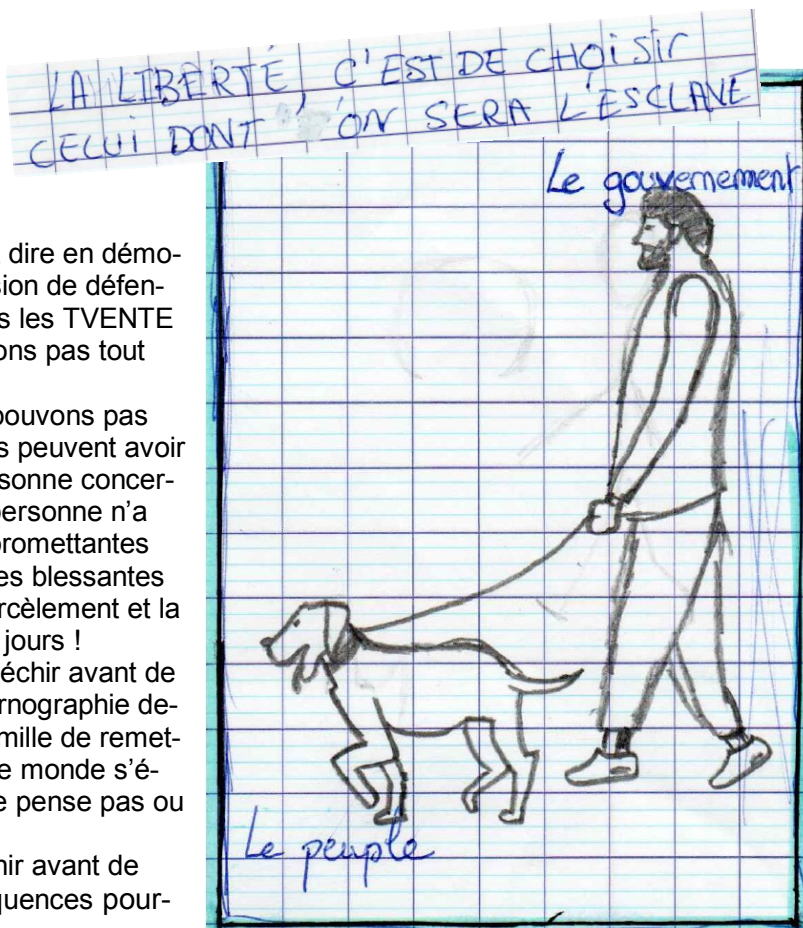
Sorenza Farron

QU' EN PENSES TU ?

Dans le débat que nous avons eu avec notre classe nous avons débattu sur le sujet de la liberté d'expression, et de la force de nos paroles. Plusieurs avis étaient présents. Voici le mien :

Je pense tout d'abord que toute vérité doit être sue, peu importe qu'elle soit bonne ou mauvaise. Par contre la façon dont elle doit être dite doit s'adapter à la personne qui se trouve en face de nous. Chaque parole doit être dite dans le respect de l'autre, sans dire de mots blessants. Si le respect de l'autre n'est pas respecté des lois peuvent être appliquées afin de punir la personne. Par exemple en France personne, peu importe son statut, ne peut tenir de propos racistes, homophobes et bien d'autres choses encore. Si les lois sont transgressées on encourt des poursuites lourdes. Donc finalement on se rend compte que oui, chaque personne est libre de dire ce qu'elle veut, mais elle sera dans l'obligation d'en assumer les conséquences.

Maylis Divoire



Dessin de Mathéo Blanquart

PHILOSOPHIE

PEUT-ON TOUT DIRE EN DÉMOCRATIE?

Avons- nous des limites sur ce que l'on peut dire en démocratie ou avons nous toute la liberté ?

Tout dire peut entraîner des conflits certes, mais si on ne pouvait pas tout dire comment pourrions nous donner notre avis complètement et exprimer la vérité qui doit être dite.

Nous détenons le pouvoir

En démocratie, nous, le peuple nous sommes libres de façon totale, c'est bien nous qui avons le pouvoir ! Nous sommes ceux qui choisissons nos représentants et les gouvernements prennent en compte nos avis alors pourquoi on devrait avoir des restrictions sur notre droit à la liberté d'expression ?

Soyons réfléchis

Je pense que cette liberté, qui est fondamentale pour nous tous, doit être utilisée de façon intelligente. Nous pouvons parler, écrire, répondre, donner notre avis, nous avons cette chance et tellement de choix dans la manière de nous exprimer ! C'est à nous de choisir les bons mots et la bonne façon de dire ce que l'on veut partager. Les propos racistes, homophobes, antisémites ou alors les injures et diffamations, oui, vous avez la possibilité de les dire mais pour qu'ensuite vous soyez punis alors pourquoi faire ça ? Vous avez tellement de choses à dire pourquoi perdre du temps et de la salive à dire des mots et phrases blessants.

Cette loi a des incidences sur la santé

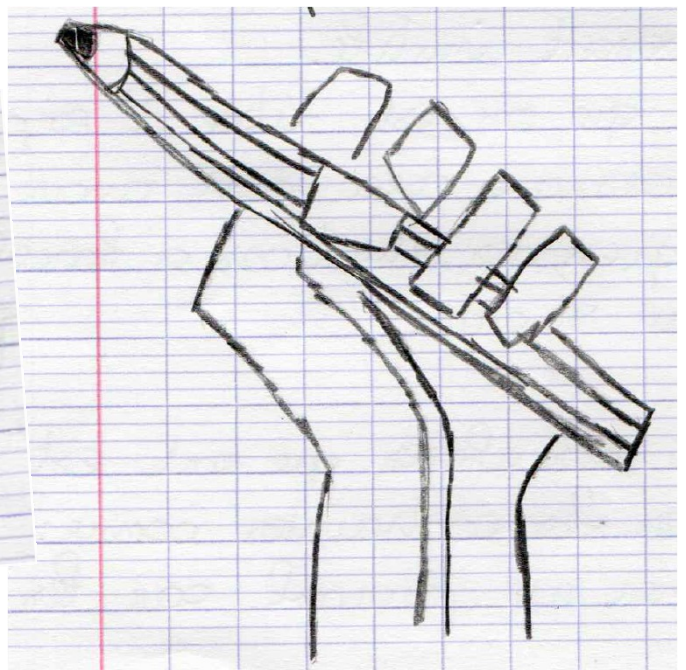
Notre liberté d'expression nous permet de nous aider. Si on ne pouvait pas exprimer nos joies, nos peines, nos mécontentements on serait rempli d'émotions, on en aurait plein sur le cœur. C'est pour cela que cette loi nous aide à «vider notre sac», à nous sentir mieux et à trouver la même longueur d'ondes avec les autres personnes. Mais certaines personnes profitent de cette loi pour rabaisser, insulter, blasphémer et pire encore, les autres gens. Que ce soit face aux gens, sur les réseaux sociaux, par téléphones, nombreux sont ceux qui ne respectent pas les autres et ceux qui sont blessés peuvent finir par être si touchés qu'ils se suicident ! Alors usons mais n'abusons pas de notre liberté.

Cette loi, prenez-en soin ! On en a besoin !

Téhanie Devoille



Dessins réalisés par Lola Henry



PHILOSOPHIE

Peut-on tout dire grâce à la liberté d'expression ?

Quelles sont les choses à ne pas dire ? Y a-t-il des limites à la liberté d'expression ? C'est à ces questions que nous avons réfléchi en philosophie.

Des recherches, des échanges qui m'ont permis d'avoir un point de vue.

La liberté d'expression nous permet de nous exprimer librement. Certaines choses ne peuvent être dites car cela dépend du public : les enfants par exemple avec la pornographie, ou des choses inadaptées à leur âge. Certains sujets sont à éviter pour éviter les conflits.

Les choses peuvent être blessantes, insultantes certaines paroles sont inutiles à dire. Une chose importante avec l'expression est qu'il faut se méfier de ce qui pourrait être dit sous le coup de certaines émotions ce qui provoquerait le dévoilement de choses privées, de secrets.

Certaines personnes peuvent mal interpréter, mal comprendre.

Il faut être sûr de ce qu'on va dire, réfléchir et s'exprimer correctement.

Que ce soit écrit ou oral comme sur internet ou des millions de personnes peuvent voir ce qu'on communique.

Des choses ne doivent pas être dites, dans certains milieux professionnels car il y a des raisons qui sont le secret médical d'une personne ou des affaires d'avocat, huissier et aussi le plus concerné, le président n'a pas le droit de révéler certaines informations qui peuvent être dangereuses pour le pays. Les lois nous règlementent sur les propos racistes, homophobes, sexistes, antisémites et sur l'apologie de la violence, du terrorisme et de la drogue.

Toutes ces choses dépassent la liberté d'expression certaines paroles peuvent mener à des conséquences dramatiques. En cas de harcèlement une personne à bout peut être menée au suicide.

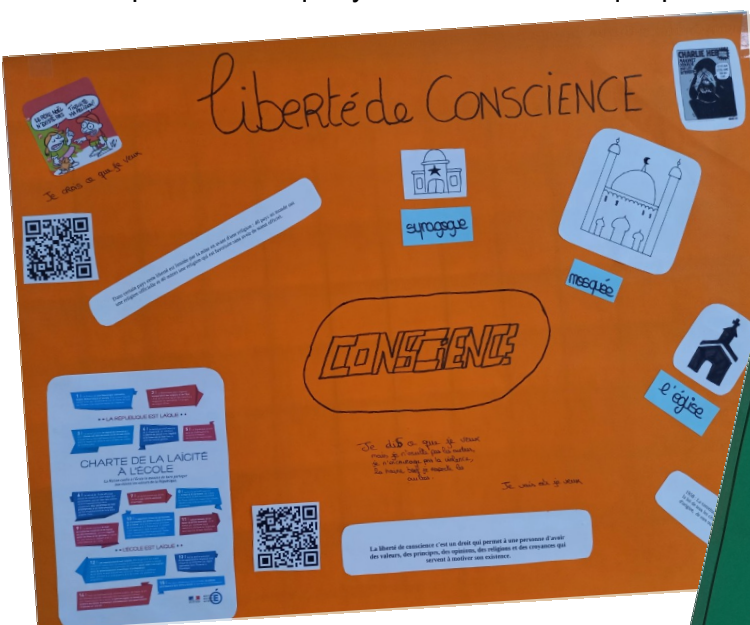
Tous ces arguments portent à croire que la liberté d'expression a des limites. Tant que nos paroles n'atteignent pas la vie privée d'une personne on a le droit de s'exprimer.

Il faut parler en faisant preuve de réflexion et en faisant attention aux conséquences de ce qu'on dit.

Je pense donc qu'il y a une limite à chaque parole.

Deven Py

L'exposition « Libertés » réalisée par les élèves de 2MHR-TMA-TFBMA à l'occasion de la journée de la laïcité vous invite à découvrir et réfléchir sur d'autres libertés.



Les affiches sur la liberté de conscience et la liberté de pensée



NATURE ET ENVIRONNEMENT

Un projet pas comme les autres

Les élèves de première année CAP maçonnerie du site Beaugard construisent une maquette d'une maison kerterre avant de commencer la construction qui sera implantée sur le site Lumière pour le club "nature et jardin".

Ridwan : Madame.... madame,....venez voir on a commencé la maquette de la Kerterre.

Sylvie: c'est quoi une Kerterre?

Abderrahmane : C'est une petite cabane faite avec le matériau qu'on veut qui est censé être petite, belle...

Joshua: écologique...

Abderrahmane : on l'a faite avec de la chaux et du chanvre mélangé...on voit en blanc c'est de la chaux et à l'intérieur du chanvre.

Sylvie: et après, qu'elle sera la prochaine étape?

Abderrahmane: la prochaine étape est de lisser la partie extérieure pour que cela soit beau puis remonter et fermer en haut...

Ridwan : on a fait aussi une porte et voir si on va la mettre soit à l'intérieur soit à l'extérieur...

Abderrahmane: avec un petit étage ou une mini pente pour les personnes handicapées en fauteuil roulant...

Léo: comme ça ils peuvent rentrer

Les élèves de 1CAP MA



Dessin de Maximilien Pichon



1 volume de chaux, 3 volumes de sable, 1 volume d'eau : le mélange est prêt...



Photos : F.Legoy

De gauche à droite: Ridwan Maljoku, M Piquard, Maximilien Pichon, M Roulin, Abderrahmane Fellous, Joshua Prêtre, Aliou Diallo



Du chanvre....

La construction peut commencer



ACTUALITÉ

Moments gourmandises

Actuellement en classe de 1^{ère} en bac pro cuisine. J'ai créé un compte cuisine avec des recettes simples et rapides pour tous types de personne. Et par la suite j'ai créé un site internet pour mettre mes recettes.

Si vous cherchez des recettes simples et rapides, ce compte est fait pour vous !
Je publie une recette par jour. Des nouvelles surprises arrivent prochainement !

Alexia Tuillon



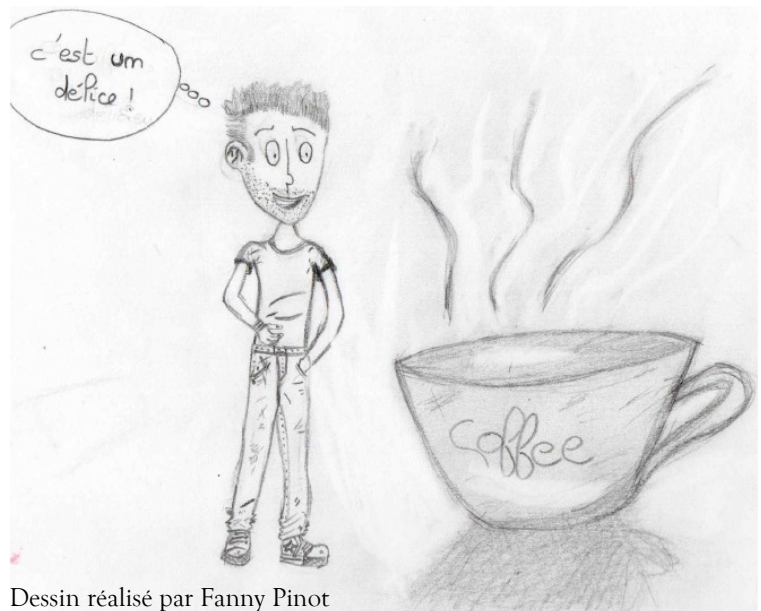
<https://www.instagram.com/latelierdelagourmandises/>

Il n'est jamais trop tard pour se mettre derrière les fourneaux !

AU CDI actuellement

Le C.D.I propose en ce moment plusieurs types de divertissements comme des jeux de devinettes, des puzzles...Il y a deux magnifiques puzzles qui sont exposés au C.D.I et dont la réalisation a nécessité beaucoup de temps. Le C.D.I propose toujours de jolies choses à faire pour passer le temps des étudiants. Venez découvrir tout ça au C.D.I sans attendre !

Alexia Tuillon



Dessin réalisé par Fanny Pinot



A votre avis, combien de temps a-t-il fallu pour réaliser ce puzzle qui trône désormais fièrement au C.D.I ?

LITTÉRATURE

À défaut d'avoir pu rencontrer l'auteure Amandine Dhée, Léa et Olivia ont réalisé son interview fictive. Voilà quelques questions qu'on aurait pu lui poser et ce qu'elle aurait pu répondre...

Léa— Bonjour Amandine Dhée, vous êtes écrivain mais pouvez-vous nous dire en ce moment que lisez-vous ?

Amandine (Olivia) - Des romans de George Sand, je les redécouvre.

Léa— Quel écrivain vous a inspirée ?

Amandine (Olivia) - Simone de Beauvoir, bien sûr mais beaucoup d'autres également

Léa— Pourquoi avez-vous écrit sur ce sujet « la femme brouillon » ?

Amandine (Olivia) - La femme est trop souvent vue comme plus faible que l'homme. J'avais envie d'écrire pour lutter contre ça.

Léa— Qu'est-ce qui définit un être humain au point de lui donner un rôle prêt à l'emploi dans la société. ?

Amandine (Olivia) - La société d'aujourd'hui nous oblige souvent à jouer un rôle mais cela depuis longtemps.

Léa— Après la maternité vous abordez la question de la construction de l'identité féminine, qu'est-ce qui vous amène à aborder cette thématique ?

Amandine (Olivia) - Mon vécu, je sais ce que c'est de retrouver sa féminité après une grossesse.

Léa— Quel message souhaitez-vous délivrer aux femmes ?

Amandine (Olivia) - que la femme est libre puissante forte et que nous ne sommes pas des objets.

Léa— Pensez-vous qu'un jour ces livres et ce genre de démarche ne seront plus utiles ?

Amandine (Olivia) - Je l'espère d'un côté car cela voudra dire que la société aura évolué.

Léa- Comment devenir soi-même dans une société ?

Amandine (Olivia) - Pour être soi-même il suffit de penser librement et les autres n'ont pas d'importance. Mais ce n'est pas toujours aussi simple. C'est un peu ce que montre mes livres.

Léa— Merci Amandine Dhée.

Retrouvez au C.D.I,
les livres d'Amandine Dhée



Les échappées littéraires

Les élèves de 2MHR préparent une émission radio autour de la sélection des échappées littéraires.



Photo F. Eme-Rabolt

Marrons glacés

ingrédients :

300 gr de marrons décortiqués + 450 gr de sucre blanc +
450 ml d'eau + 1/2 gousse de vanille

cuisson : 5min repos : 4 jours

1- Otez la première peau des marrons. Jetez-les dans une casserole d'eau froide, une fois à ébullition, laissez 3 minutes. Retirez la deuxième peau des marrons, c'est un peu fastidieux. Déposez les châtaignes dans une nouvelle casserole d'eau froide, puis laissez à faible ébullition pendant 10 minutes. Cette durée est variable selon la quantité et la taille des marrons, s'ils sont trop cuits, ils réduiront en purée.

2- En fin de cuisson, rafraîchissez-les dans de l'eau très froide. Faites chauffer sur feu moyen l'eau et le sucre, quand le sucre devient translucide, augmentez le feu. Lorsque la préparation bout, ajoutez la gousse de vanille fendue en 2 et laissez à ébullition encore 3 minutes pour former un sirop.

3- Incorporez les marrons. Lorsque l'ébullition reprend, laissez 1 minute à frémissement. Éteignez le feu et laissez reposer le tout jusqu'au lendemain (24 heures). Le lendemain, égouttez les marrons et réservez le sirop. Portez ce dernier à ébullition 2 minutes.

4- Versez-y les marrons et laissez frémir 2 minutes avant de couper le feu. Répétez ces opérations les troisième et quatrième jours. Le quatrième jour; laissez les marrons refroidir puis posez-les sur un papier sulfurisé afin qu'ils sèchent à l'air libre pendant quelques heures (vous pouvez les saupoudrer d'un peu de sucre glace).

Recette proposée par Ambre Scieszky

Directeur de publication : M. Gilles Lonchamp

Périodicité : trimestriel

Rédaction : Ambre Scieszky, Alexia Tuillon, Coralie Petit Téhanie Devoille, Noémie Rivat, Maylis Divoire, Sorenza Farron, Deven Py, Léa Dubois, Olivia Chappuis

Relu par Mme Legoy et Mme Bazeaud

Photos, illustrations : Gabin Lourenço, Fanny Pinot, Mattéo Blanquart, Yannis Bennacer, Lola Henry, Mme Legoy, Mme Eme-Rabolt

Imprimé par nos soins

Retrouvez tous les anciens numéros sur le site du lycée : <https://lyc-lumière.ac-besancon.fr>

Lycée Lumière

33 ter rue de Grammont - BP 90155

70306 Luxeuil-Les-Bains

TOUTE L'ÉQUIPE DU RAFFUT VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET N'OUBLIEZ « SOYEZ PRUDENTS ! »



Dessin réalisé par Gabin Lourenço